

Compte Rendu de la réunion
du Conseil Municipal
du 24 Avril 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 24 avril 2018 à 18h30. 13 membres sont présents, 2 membres sont absents avec procuration (Mme GIRODON Audrey qui a donné procuration à Mme BERNAY Laure, M. ROUBY Jérôme qui a donné procuration à M. BERNAY Daniel.).

Secrétaire de séance : Monsieur Julien FUSTIER

Le compte rendu du mardi 06 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

Affaires diverses :

- **Panneau lumineux :** Un devis d'un montant de 24 990 € H-T a été signé pour l'acquisition d'un panneau lumineux double face. Celui-ci sera installé par les services techniques au mois de septembre, entre la Mairie et la place des commerces.
- **Travaux Rue René Palix :** Les travaux devraient être terminés pour la mi-juin, la COLAS a débuté les travaux de réalisation de la chaussée le 25 Avril 2018.

Dates à retenir :

- **Samedi 28 Avril 2018 :** Vente de roses au profit de la ligue contre le cancer.
- **Samedi 28 Avril 2018 :** Vente de fleurs par l'Amicale Laïque pour financer des projets scolaires.
- **Jedi 03 Mai 2018 à 18h00 :** Réunion avec les associations pour les réservations de salle de l'année 2019.
- **Vendredi 04 mai 2018 à 18h30 :** Apéro-contes à la Chapelle des Roberts dans le cadre du 6^{ème} festival du Conte.
- **Samedi 05 Mai 2018 :** Troc aux plantes à la Place Jean Gilles organisé par la Sauvegarde.
- **Mardi 08 Mai 2018 à 11h00 :** Commémoration de l'armistice de la 2^{nde} Guerre Mondiale avec un chant des enfants de l'école primaire.
- **Vendredi 11 Mai 2018 à 18h30 :** Vernissage de l'exposition organisée par l'association Ouvèze Animation avec un apéritif offert par la municipalité.
- **Mardi 15 Mai 2018 à 14h00 :** Réunion « Zonage assainissement » avec le bureau d'études Naldéo et la CAPCA.
- **Dimanche 27 mai 2018 :** Spectacle « Bankal » des Nouvelles Envolées du Théâtre de Privas, place Jean Ferrat.

Vote des délibérations

Convention de Maîtrise d'Ouvrage avec le SDEA –Aménagements d'un parking et d'une liaison piétonne jusqu'à la salle polyvalente

Le Conseil Municipal par 15 voix pour, confirme sa décision de confier au Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement une mission d'assistance et maîtrise d'œuvre pour opération « d'aménagements d'un parking et d'une liaison piétonne jusqu'à la salle polyvalente » sur la commune de ST-Julien en St-Alban, approuve la convention d'assistance et maîtrise d'œuvre afférente à intervenir, telle qu'elle lui a été présentée, et autorise M. le Maire à la signer ainsi que tous documents s'y rapportant.

Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le montant des subventions proposé pour les associations. Le montant total s'élève à 35 350 €.

Demande de subvention DETR 2018 – Travaux cimetière

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le projet de travaux ainsi que son plan de financement (18 645 € H-T), autorise M. le Maire à déposer un dossier de subvention à hauteur de 30 % du montant H-T des travaux auprès des services de l'Etat dans le cadre de la DETR et donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour signer les documents se rapportant à la présente affaire.

Demande de subvention DETR 2018 – Isolation phonique cantine

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le projet de travaux ainsi que son plan de financement (6912,12 € H-T), autorise M. le Maire à déposer un dossier de subvention à hauteur de 30 % du montant H-T des travaux auprès des services de l'Etat dans le cadre de la DETR et donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour signer les documents se rapportant à la présente affaire.

Participation au Fonds Unique Logement (FUL) 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, réaffirme la participation financière de la commune au Fonds Unique Logement calculée sur la base de 0.40 € par habitant, soit 606,80 €.

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la modification du tableau des effectifs du personnel communal et autorise M. le Maire à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

La séance est levée à 19h30